



Séminaire national : Le financement participatif, quel rôle pour les collectivités territoriales ?

Synthèse des échanges

Un événement organisé par :



**Financement
Participatif
France**



18/05/17 – POITIERS

Sommaire

En résumé.....	3
1. Pour favoriser une utilisation forte et éclairée de la finance participative au niveau des territoires, quels sont les outils d’animation territoriale ?	3
2. Quel est le rôle des acteurs de l’accompagnement ?	3
3. Comment mobiliser les habitants / financeurs ?	4
Synthèse des échanges.....	5
I. Mot de bienvenue	5
II. 1 ^{ère} table-ronde : Les outils d’animation territoriale autour du financement participatif.....	5
4. Résumé des interventions	6
i. Quels sont les projets ciblés et les solutions apportées pour contribuer à la réalisation de leurs objectifs ?.....	6
ii. Y-a-t-il déjà des éléments explicites de résultats et de progression à l’égard des réponses apportées ?.....	7
iii. Quels sont les enseignements de ces différentes expériences ?	7
5. Interventions / questions de l’audience :.....	8
III. 2 ^{ème} table-ronde : Quel est le rôle des acteurs de l’accompagnement ?.....	9
1. Résumé des interventions	9
i. Pourquoi vos structures se sont intéressées à la finance participative ?	9
ii. Quelles actions concrètes ont été mises en place ? Et comment ?	10
iii. Comment réussir à créer la confiance pour les citoyens ?.....	10
2. Interventions / questions de l’audience :.....	11
IV. 3 ^{ème} table-ronde : Comment mobiliser les habitants / financeurs ?.....	12
i. Quelle est l’intervention des citoyens dans des projets de 1 million à 25 millions ? (Sergies).....	12
ii. Il s’agit donc d’un produit d’épargne ?	13
iii. Quel est l’utilité pour Sergies de proposer aux habitants un financement participatif où les intérêts seront plus importants qu’auprès d’une banque ?	13
iv. Pourquoi le titre d’investisseur en financement participatif ? (Stéphane Bellini)	13
Quel est l’historique de la démarche concernant le Parc naturel régional du Pilat ?.....	13
v. Que savez-vous des contributeurs ? (ROCCINANTE).....	14
vi. Quel est votre recul sur le rôle du contributeur dans la phase de post-financement ?	14
vii. Avez-vous procédé à une étude comparative afin de choisir la plateforme à privilégier ?	14
V. Conclusion de Patrick Treguer, responsable du Lieu multiple à Poitiers	15

EN RESUME

1. Pour favoriser une utilisation forte et éclairée de la finance participative au niveau des territoires, quels sont les outils d'animation territoriale ?

Plateformes de crowdfunding dédiées à un territoire donné, structures de l'accompagnement et collectivités ayant mis en œuvre des portails pour aiguiller les porteurs de projet et contributeurs ont témoigné de leurs expériences.

Il ressort des interventions l'importance du maillage territorial et des actions de proximité, car lorsque la finance participative travaille en synergie avec les acteurs du développement local, les effets de leviers peuvent être plus importants et nombreux. Le numérique doit renforcer les territoires en permettant la rencontre entre les citoyens et les porteurs de projet. La finance participative est un outil de réappropriation du territoire par ses habitants.

Il a été soulevé quelques principes fondamentaux tels que :

- La promotion et la pédagogie via des outils de communication auprès des porteurs de projet mais également auprès des citoyens contributeurs, pour créer de la confiance ;
- L'accompagnement du porteur de projet en amont et dans la réalisation d'une campagne (formaliser un business plan, utiliser les réseaux sociaux, etc.) pour qu'ils soient bien aiguillés et pour favoriser la réussite du projet ;
- L'implication personnelle des acteurs de l'accompagnement qui doivent tester eux-mêmes le financement participatif pour pouvoir en parler.

Côté banques, il existe une réelle complémentarité de financement entre les plateformes de crowdfunding et les acteurs bancaires. Depuis quelques années et depuis que les premières plateformes ont démontrées des bonnes pratiques, une utilité et un modèle, les banques regardent de plus près le secteur : lancement de plateformes en propre, investissement au capital de plateformes, etc.

2. Quel est le rôle des acteurs de l'accompagnement ?

Le financement participatif est une aide supplémentaire pour le porteur de projet afin de diversifier ses ressources. Par ailleurs, cet outil de financement facilite la commercialisation du projet et son entrée sur le marché ; de même que sa communication et sa visibilité.

Il est important, dans cette perspective, que les employés des structures de l'accompagnement sachent s'emparer du sujet et facilitent la confiance. Dans ce cadre un travail de pédagogie et d'appropriation au niveau de certaines structures de l'accompagnement de porteurs de projet a été mené. De même, ils ont un rôle à jouer pour familiariser les porteurs de projet avec les outils du numérique et notamment les réseaux sociaux.

Cette solution de financement s'est imposée d'elle-même à certains acteurs de l'accompagnement car elle ne comporte pas de risque d'exclusion : il n'y a pas de barrières à l'entrée pour la participation des citoyens (possibilité d'investissements de faibles montants ; solution de paiement par chèque pour faciliter l'accès au plus grand nombre et limiter les freins pour les personnes n'ayant pas accès au numérique...).

Enfin, il faut crédibiliser les projets ainsi que leurs porteurs dans le but de rassurer les épargnants qui prennent un risque financier, et persuader les citoyens de leur impact sur le territoire. Les habitants sont d'autant plus prêts à contribuer à un projet de proximité s'ils sont potentiellement amenés à croiser ses acteurs et lorsqu'ils y voient la nécessité et le sens.

Pour les structures territoriales, il s'agit aujourd'hui de passer d'une situation de pionnier à une situation de partage.

3. Comment mobiliser les habitants / financeurs ?

Les contributeurs en financement participatif savent où va leur épargne ; c'est un vecteur de confiance et d'inclusion des citoyens à différents niveaux.

Pour Sergies, développeur de projets d'énergies renouvelables, le financement participatif est un choix stratégique pour l'entreprise afin de prendre en compte les attentes des habitants du département et rester au contact de la population. Par ailleurs, les partenaires bancaires (souvent locaux) s'intègrent dans la démarche du financement participatif et sont enclins à réduire leur investissement en fonction de la collecte.

Stéphane Bellini, investisseur sur Lumo, ne voit pas le crowdfunding comme un moyen de diversifier ses investissements mais bien d'investir pour répondre à des défis majeurs pour lesquels il se sent concerné. Par ailleurs, c'est un outil facile d'utilisation et où les éléments permettant d'en comprendre le fonctionnement et les motivations sont convaincants.

L'un des principaux axes du Parc naturel régional du Pilat est la mobilisation des habitants et la création d'une économie locale à partir des ressources de ce dernier. Dans ce cadre, un appel d'offre a été lancé auprès de plateformes et de banques dans le but d'élaborer une relation « gagnant-gagnant ». La communication sur cette initiative a été essentielle pour susciter l'engouement des citoyens (organisation par exemple de journées de rencontres avec les porteurs de projet).

Le crowdfunding est une manière formidable pour communiquer, et post-campagne les contributeurs deviennent de réels ambassadeurs du projet en s'impliquant dans la promotion de ce dernier. On peut apercevoir par ailleurs un lien se créer entre les porteurs de projet qui peuvent avoir besoin les uns des autres autour de la dynamique fournisseur / client ...un autre levier favorable à tous.

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

I. Mot de bienvenue



Nathalie Delcouderc-Juillard

Vice-présidente en charge de l'économie territoriale et de l'économie sociale et solidaire de la Région Nouvelle Aquitaine

La Vice-Présidente en charge de l'économie territoriale et de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), Madame Nathalie Delcouderc-Juillard nous fait l'honneur d'ouvrir ce premier séminaire national en précisant que le financement participatif est une forme de financement déjà connue mais méritant d'être mieux intégrée au niveau du territoire.

Florence de Maupeou, coordinatrice générale de Financement Participatif France (FPF), remercie les participants et Antoine Andrieux, chargé de développement des affaires régionales de la Caisse des Dépôts (CDC), partenaire de FPF, explique les 3 domaines de prédilection animant la CDC dans l'impulsion du crowdfunding : la transition écologique, la transition numérique et la transition territoriale. La CDC se pose comme un tiers de confiance aux yeux du public et d'un point de vue institutionnel et souhaite s'inscrire dans la démarche du financement participatif afin de créer un véritable réseau et dynamiser l'essor de ce mode de financement.



II. 1ère table-ronde : Les outils d'animation territoriale autour du financement participatif

MODÉRATEUR



André Jaunay
Administrateur



Thibault Cuénoud
Président



Karim Essemiani
Président fondateur



Christophe Bordier
Directeur du Pôle ESS et Emploi



Patricia Rivalier
Département de la Corrèze



Stéphane Vromman
Cofondateur



1. Résumé des interventions

L'enjeu de cette première table-ronde est de mettre en perspective les moyens de favoriser une utilisation forte et éclairée de la finance participative au niveau des territoires. En effet, la connaissance du crowdfunding se développe auprès des différentes parties prenantes (grand public, institutions, entreprises ou encore structures de l'accompagnement de porteurs de projet), mais ses différentes formes (don, prêt, investissement) restent assez méconnues et les notions se cantonnent principalement au don. Aujourd'hui, l'objectif est d'étendre cette connaissance au niveau des territoires et de ses acteurs.

Il existe aujourd'hui un renouvellement des modes de financement que les territoires peuvent saisir, le crowdfunding en fait partie ; il doit être en mesure de devenir une ressource pour ces derniers. Une marge de progression importante existe pour tous les acteurs dont chacun pourrait bénéficier.

i. Quels sont les projets ciblés et les solutions apportées pour contribuer à la réalisation de leurs objectifs ?

Christophe Bordier donne pour exemple la création de speed-dating pour les porteurs de projet. Il s'agit d'une matinée organisée au sein de l'École de Commerce d'Angoulême où, pendant 20 minutes, les porteurs de projets peuvent rencontrer des structures d'accompagnement (dont la plateforme de crowdfunding J'adopte un projet).

Thibault Cuénoud nous explique l'importance d'ajouter un maillon à la finance participative en accompagnant les porteurs de projet sur un plan technique comme l'élaboration du business plan, le modèle économique sur lequel repose le projet ou encore le développement des outils de communication sur les réseaux sociaux. L'objectif de la plateforme J'adopte un projet, est de créer des écosystèmes dans le but de travailler en corrélation avec les institutions des territoires pour faire émerger des leviers et de nouvelles solutions.

Stéphane Vromman poursuit en décrivant le modèle de Bordeaux Gironde Funding, portail de financement participatif de la CCI de Bordeaux. Il s'agit d'un site internet spécialisé dans le financement de projet locaux qui agrège trois acteurs de la finance participative (Happy Capital, Lendopolis et Bulb in Town) afin de couvrir toutes les situations et tous les besoins (don, prêt, investissement). Cet outil est principalement destiné aux entreprises commerciales ou industrielles.

Patricia Rivalier décrit le projet Coup de pouce en Corrèze, un autre portail référençant tous les projets corréziens en cours de financement sur les différentes plateformes, quel que soit la solution de financement. La collectivité en fait la promotion et l'animation afin de permettre aux Corrégiens d'être mieux informés de ce nouveau mode de financement mais aussi de contribuer aux projets locaux. Depuis 15 mois d'existence, le portail a recensé 48 campagnes de crowdfunding et contribué à la collecte de plus d'un million d'euros pour les entreprises du territoire.

Karim Essemiani présente la plateforme Gwenneg, dédiée aux projets basés en Bretagne et proposant tous les moyens de financement (prévente, prêt, investissement). La seule condition d'éligibilité des projets (outre sa viabilité et son objectif) est que la société doit être domiciliée sur le territoire breton. Sa vision du crowdfunding : c'est un outil permettant de rapprocher le financeur et ceux qui en ont besoin, tout en étant en complémentarité avec les banques, les réseaux de développement ou encore les business angels. En fonction des cibles et de leurs projets, qui sont très différents, les solutions proposées seront, elles aussi différentes.

ii. *Y-a-t-il déjà des éléments explicites de résultats et de progression à l'égard des réponses apportées ?*

Christophe Bordier attire l'attention sur le fait que ces événements ont été organisés plutôt récemment et qu'en conséquence, il existe pour le moment peu de recul. Les résultats des speed-dating se manifestent plus souvent sous une forme qualitative. L'objectif est de favoriser le développement de l'ESS au niveau du territoire mais aussi d'intégrer des acteurs de l'ESS à l'économie en les mêlant aux porteurs de projets « classiques ».

Thibault Cuénoud : Aujourd'hui, 200 000 euros ont été collectés sur J'adopte un projet, et 40 actions d'animation territoriale ont été menées. La plateforme, dont les actions ont surtout été conduites sur le territoire du Grand Angoulême, commence à les dupliquer sur celui de la Nouvelle-Aquitaine.

Karim Essemiani : Gweneg a financé 65 projets à hauteur de 1,3 millions d'euros, avec un effet de levier sur la création et le maintien de 313 emplois en Bretagne. En effet, grâce à la finance participative, des fonds d'investissements viennent se greffer sur certains projets. De plus les banques sont rassurées, c'est ici qu'intervient l'importance du maillage territorial, corrélé avec une action de proximité afin d'assurer le développement territorial de la Région. Quand la finance participative travaille avec le territoire, les effets de leviers sont plus nombreux et plus importants : un meilleur taux de succès des projets en parallèle avec une meilleure visibilité et animation de ces derniers auprès des habitants.



iii. *Quels sont les enseignements de ces différentes expériences ?*

Pour **Thibault Cuénoud**, le numérique doit renforcer les territoires en permettant la rencontre entre les citoyens et les porteurs de projet. La finance participative est un outil de réappropriation au niveau du territoire et de ses habitants.

Stéphane Vromman énonce deux facteurs clés de succès. D'une part, l'implication des équipes de chaque institution qui se lance est un élément primordial ; le référencement de projets est évidemment essentiel et le partenaire a un rôle à jouer.

D'autre part, lors de la contraction d'un partenariat entre une plateforme et un acteur, la plateforme doit elle aussi se mobiliser. Il ne s'agit pas uniquement de retombées en termes de communication ; il est nécessaire de faire vivre le partenariat au fur et à mesure pour permettre à la dynamique de ne pas s'essouffler.

Patricia Rivalier décrit qu'un principe fondamental est que tous les acteurs et les citoyens doivent s'intéresser et contribuer eux-mêmes à un projet. Les gens qui travaillent au quotidien sur un champ d'action gravitant autour de la finance participative doivent aussi s'investir de cette pratique afin de comprendre et savoir de quoi ils parlent.

De plus, elle attire l'attention sur le fait que la promotion est un facteur clé (communication / vidéo), tout comme l'accompagnement du porteur de projet dans la réalisation de la campagne. Un projet ne se finance pas tout seul. Il s'agit de sensibiliser et accompagner les porteurs afin qu'ils soient bien aiguillés et ainsi favoriser la réussite des projets.

En Corrèze, le modèle du portail Bpifrance « tousnosprojets.fr » a été décliné et permet de financer tous types de projets sous quelque forme que ce soit. Résultat ? Une multiplication par 10 des montants levés après le lancement du portail « Coup de pouce en Corrèze ». Enfin, elle démontre l'importance de l'accompagnement en soulignant que le taux de succès d'une collecte est de 71% lorsqu'un dispositif d'accompagnement est mis en place, quand il n'est que de 48% lorsqu'il n'y a pas au préalable.

Karim Essemiani précise que tous les territoires ont la spécificité d'intégrer un grand nombre de TPE et de PME en France. Ces gens-là sont une ressource et doivent être mobilisés. Il ajoute que la vision du développement du territoire est fondamentale pour créer une dynamique effective.

Par ailleurs, l'innovation au sein des structures institutionnelles est très importante. En effet les enveloppes de financement du Conseil régional ne sont plus distribuées de la même manière, et c'est bien le peuple qui a le choix des projets vers lesquels il souhaite se tourner.

Il souligne enfin l'importance de « l'évangélisation » de la finance participative, non pas auprès des porteurs de projet, mais des contributeurs afin de créer la confiance et la contribution.

2. Interventions / questions de l'audience :

« Dans le département des Deux-Sèvres, qui est plutôt rural, les conseillers locaux sont déjà très impliqués dans les démarches avec les porteurs de projet et localement, des solutions de financement peuvent être trouvées avec les banques. Dans l'esprit des gens, qui dit financement participatif dit ESS, et beaucoup pensent que l'ESS n'existe pas.

De plus il existe aussi une forme de limitation au niveau des moyens informatiques en milieux ruraux. En parallèle, il existe aussi une différence d'un point de vue culturel. Les porteurs de projet ne souhaitent pas forcément faire appel à leur premier cercle (la famille) en ayant l'impression de « quémander » de l'argent. Il existe aussi des porteurs de projet qui ne veulent pas entendre parler de la finance participative ».

Stéphane Vromman : le message n'est pas « il faut que 100% des projets soient financés en crowdfunding » mais plutôt « sachez que cela existe, cela fonctionne de telle manière et peut vous apporter cela », ensuite les porteurs de projet font leurs choix. Pour autant, il est clair qu'il existe une réserve d'épargne pour le développement des projets où les gens sont prêts à contribuer et à s'engager sur le territoire.

« Comment le financement participatif travaille avec les réseaux locaux ? Comment s'assurent les acteurs que les projets soient assez mûres ? Quel est le travail produit avec les réseaux locaux ? Les banques s'enquêtent-elles du sujet ? »

André Jaunay : BGE a déjà créé un réseau, à titre d'exemple, qui contribue au développement de synergies. Concernant les banques c'est une véritable concurrence dorénavant, surtout sur l'aspect prêt. Certaines banques ont déjà leurs plateformes de financement participatif, quand d'autres sont rentrées au capital de certaines d'entre-elles. Le paysage sera mouvant dans le futur.



Karim Essemiani ajoute qu'il s'agit de créer une complémentarité entre les banques et la finance participative. Concernant le prêt, 95% des demandes auprès de sa plateforme sont refusées après qu'elles aient été refusées par les banques, donc deux tiers des projets ne seront pas financés. Une fois le cadre législatif stabilisé, les acteurs institutionnels seront davantage impliqués.

Stéphane Vromman poursuit en expliquant que les banques ne voulaient pas octroyer de financement pour le lancement des plateformes de crowdfunding il y a quelques années. Elles se rendent compte aujourd'hui de cette complémentarité et que nous sommes actuellement dans une phase de test pour trouver les bonnes méthodes de fonctionnement entre les différents acteurs.

III. 2^{ème} table-ronde : Quel est le rôle des acteurs de l'accompagnement ?

MODERATEUR



Florence de Maupeou
Coordinatrice générale



Claudine Jacob
Directrice



Laurence Fouin
Directrice



André Jaunay
Administrateur



1. Résumé des interventions

Les structures de l'accompagnement sont des acteurs clés du territoire, elles connaissent les problématiques des entrepreneurs et des porteurs de projet, et l'environnement dans lequel ils évoluent pour les accompagner dans leur développement. Aujourd'hui, ces acteurs peuvent agir efficacement à l'échelle locale grâce au numérique. Le financement participatif va dans ce sens en permettant aux projets de mobiliser une communauté et de bénéficier d'une visibilité grâce au web. Il est cependant un outil encore mal connu dans l'Hexagone. Quels sont les rôles à jouer des acteurs de l'accompagnement en termes de pédagogie et de promotion de cet outil de financement ?

i. Pourquoi vos structures se sont intéressées à la finance participative ?

Laurence Fouin indique que ce n'est pas par manque de solutions que la finance participative existe mais plutôt afin de diversifier la ressource. Elle ajoute que par exemple, dans l'ESS, certains projets sont innovants et divers, de ce fait les banques ne souhaitent pas toujours les suivre. De plus il existe une attente des citoyens pour des projets locaux dédiés à leur territoire.

Claudine Jacob-Ternisien poursuit en expliquant sa vision concernant sa structure. Dès 2013, Initiative Somme s'est intéressée à la finance participative. C'est une aide supplémentaire pour le porteur de projet qui facilite son entrée sur le marché, sa communication ainsi que sa visibilité. Initiative Somme a créé un partenariat dans ce sens avec la plateforme KissKissBankBank pour faire émerger Tellement Prêt (solution de prêt non rémunéré) afin de faciliter l'accès au financement et avoir une vision tournée vers le territoire.

André Jaunay explique que la naissance du projet ardéchois « Un projet, un coup de main » a émergé via des employés de l'administration au sein du département qui ont su s'emparer du sujet en le soumettant aux élus. Il ajoute qu'il faut une cohérence entre l'institution et la dynamique de la finance participative. L'objectif étant d'orienter et de valoriser le taux d'épargne afin qu'il soit mobilisé pour des projets locaux. Le fait qu'une institution (le département de l'Ardèche) s'empare du sujet a permis le désamorçage du risque en augmentant la confiance et donc en facilitant le soutien des projets ardéchois. La solution du crowdfunding s'est imposée d'elle-même car c'est une force qui peut se mettre en place rapidement et comportant moins de risques d'exclusion car il n'y a pas de barrières à l'entrée.

ii. Quelles actions concrètes ont été mises en place ? Et comment ?

Laurence Fouin souligne que le recours à la finance participative n'est pas systématique. Il existe une peur vis-à-vis du numérique et des risques et les porteurs de projet ne souhaitent pas, a priori, s'emparer du sujet. Il faut accompagner le porteur de projet pour qu'il s'imagine que le financement participatif relève du possible.

Elle ajoute que tout projet n'est pas éligible ou adapté, il s'agit d'identifier le projet puis l'objet du financement participatif ainsi que le montant nécessaire. Cela, en étant doublé d'une expertise financière qui était déjà présente auparavant. C'est dans ce cadre que des ateliers dédiés à la réflexion sur la façon de traiter les projets ont été mis en place en partenariat avec la plateforme J'adopte un projet. L'une des prérogatives retenues a été de familiariser les porteurs de projet avec les outils de numérique et notamment les réseaux sociaux. De plus, afin de limiter l'exclusion financière, une solution de paiement par chèque a été appréhendée pour faciliter l'accès au plus grand nombre et limiter les freins pour les personnes n'ayant pas accès au numérique.

Pour **Claudine Jacob-Ternisien**, il est nécessaire d'effectuer un travail d'appropriation au niveau des structures de l'accompagnement des porteurs de projet. A titre d'exemple, les membres du Conseil d'administration d'Initiative Somme ont eux-mêmes été contributeurs au début des premières collectes. Le prêt à taux 0 permet davantage d'implication des contributeurs et, au-delà de la formation technique, il faut persuader les gens de leur impact sur le territoire. Elle conclut en valorisant le fait qu'il s'agit aujourd'hui de passer d'une situation de pionnier à une situation de partage.



André Jaunay décrit la démarche du projet en Ardèche. Il explique que le travail pédagogique a été très important lors des ateliers présentant les dispositifs de la finance participative pour les techniciens du département. Il ajoute qu'il y a aussi eu des ateliers à destination des porteurs de projet, ce qui a permis par la suite la mise en relation d'une plateforme comme MiiMOSA (spécialisée dans l'agriculture) avec des porteurs de projet du territoire en fonction de la spécificité de ces derniers. Sur un territoire, les habitants sont d'autant plus prêts à contribuer s'ils voient la nécessité et le sens du projet.

iii. Comment réussir à créer la confiance pour les citoyens ?

Pour **André Jaunay** il s'agit ici de crédibiliser les projets ainsi que leurs porteurs. Cela dans le but de rassurer les épargnants. La pérennité des entreprises est aussi un gage de confiance. Le financement

via l'investissement en capital comporte un risque, que les épargnants choisissent d'accepter, mais il est essentiel d'en informer les contributeurs, il existe donc des niveaux de risques très différents.

Par ailleurs la proximité des habitants joue aussi un rôle important. En effet les contributeurs sont potentiellement amenés à croiser et côtoyer les porteurs de projet au sein de leur territoire. Dans cette optique, cette proximité permet aussi de rassurer les contributeurs, mais le risque n'est pas éliminé à 100% pour autant.

2. Interventions / questions de l'audience :

« Quel est le rôle des collectivités territoriales ? Peuvent-elles être elles-mêmes porteuses de projets ? »

André Jaunay répond que les collectivités peuvent en effet porter des projets en propres, mais nous sommes encore pour le moment à un stade précoce concernant cette pratique. L'aspect principal reste la pédagogie au niveau des citoyens afin que ceux-ci comprennent la démarche et son impact. Cela fonctionne et l'on peut apercevoir quelques résultats notamment vis-à-vis des collectes en don et en prêt.

Arthur James, Business developer chez KissKissBankBank / Lendopolis précise que la plateforme KKBB a déjà eu l'occasion d'accompagner des collectivités.

Quelles sont les perspectives des structures ? Quelles peuvent-être les suites à venir ?

Laurence Fouin répond concernant Insertion Poitou-Charentes Active, en décrivant que la structure souhaite se développer sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine, en ayant le projet d'ajouter l'aspect prêt et investissement en supplément du financement par le don.

Claudine Jacob-Ternisien poursuit pour Initiative Somme et sa plateforme Tellement Prêt. Après 3 ans d'existence, Tellement Prêt est sollicitée sur d'autres solutions de financement mais se cantonnera au conseil et à la finance participative. En revanche, elle ajoute que l'offre d'accompagnement évoluera en apportant une solution concernant l'orientation des porteurs de projet si le prêt n'est pas la solution recherchée ou adéquate.

André Jaunay explique la démarche du dispositif « Un projet, un coup de main ». Il décrit qu'un fonds pour le patrimoine par le financement public vient d'être lancé dans le cadre de la politique culturelle en faveur des patrimoines du département. Il existe une puissante attente des citoyens en termes d'implication, d'engagement et de responsabilité.

Il ajoute par ailleurs que Financement Participatif France partage avec tous les acteurs et invite ces derniers à venir s'inscrire dans le développement de la finance participative à travers les commissions de travail présentes au sein de l'association.

IV. 3^{ème} table-ronde : Comment mobiliser les habitants / financeurs ?

MODERATEUR



Benoit Granger
Vice-président



Christine Gazel
Conseil en financement et
mécénat



Renée del Porto
Fondatrice



Pascal Sauzet
Directeur financier



Stéphane Bellini,
Investisseur en
financement participatif

Cette dernière table-ronde a pour vocation d'expliquer pourquoi l'implication des citoyens est un élément crucial et comment y parvenir. Elle tentera aussi d'expliquer ce que peuvent rechercher les citoyens à travers la contribution à un projet utilisant le financement participatif pour émerger.

Benoît Granger entame cette dernière table-ronde en exposant quelques chiffres relatifs à l'évolution de la finance participative en France : le crowdfunding a mobilisé, en 2016, 230 millions d'euros tous métiers confondus (don, prêt et investissement) ; soit une évolution de 40% des montants collectés par rapport à l'année précédente. Il ajoute que, selon les anciens baromètres publiés, l'évolution des fonds collectés avait déjà doublé en 2014 et en 2015.

L'effet d'accélération est important malgré un volume modeste vis-à-vis de la finance classique mais l'essentiel est de se focaliser sur l'implication des citoyens. Il ajoute que les plateformes sont un intermédiaire ayant pour vocation de créer de la confiance auprès des contributeurs sur l'aspect technique mais aussi concernant la communication, tout en véhiculant cette nouvelle pratique autour d'eux.

Il termine en expliquant qu'au sein de la finance participative, les contributeurs savent où va leur épargne. Cela est un vecteur permettant de développer la confiance et l'inclusion des citoyens à différents niveaux.

i. *Quelle est l'intervention des citoyens dans des projets de 1 million à 25 millions ? (Sergies)*

Pascal Sauzet prend la parole à propos de Sergies, développeur de projets d'énergies renouvelables, en expliquant que dans un premier temps, la structure se tourne vers la recherche d'un financement bancaire. Par la suite, l'entreprise fait appel à l'épargne citoyenne en se fixant des objectifs, sans que cela ne soit une contrainte à la réalisation du projet. Il prend exemple sur un parc éolien : sur les 9 millions d'euros nécessaires à sa construction, un montant de 250 000 euros était demandé en financement citoyen. Ce montant reste important, bien qu'il ne puisse pas mettre le projet en péril si la collecte n'atteint pas le volume escompté. Il souligne que les partenaires bancaires (souvent locaux) s'intègrent dans la démarche du financement participatif en incitant les citoyens à contribuer de sorte que les banques sont enclines à réduire leur investissement si la collecte arrive à se concrétiser.

ii. Il s'agit donc d'un produit d'épargne ?

Les citoyens fléchissent leur contribution vers un projet dédié précise **Pascal Sauzet**. Ainsi, les gens passant devant une éolienne peuvent se dire « J'ai participé au développement de ce projet ». C'est important au regard des convictions des contributeurs ; et le fait d'avoir un retour sur l'épargne est aussi intéressant pour eux.

iii. Quel est l'utilité pour Sergies de proposer aux habitants un financement participatif où les intérêts seront plus importants qu'auprès d'une banque ?

Pascal Sauzet précise la position de Sergies : il s'agit d'un choix pour la structure afin de rester au contact de la population. Sergies est détenue par un syndicat de 250 communes et donc doit prendre en compte ce que les habitants du département attendent de l'entreprise.

iv. Pourquoi le titre d'investisseur en financement participatif ? (Stéphane Bellini)

Pour **Stéphane Bellini** il ne s'agit pas ici de diversification au niveau de ses investissements personnels mais bien de s'investir pour répondre à des défis majeurs (environnementaux, technologiques, santé, etc.). Il y a, dans un versant de la finance participative, l'idée de proximité et de relation de confiance. Les porteurs de projets auxquels il a apporté sa contribution n'ont pas mis en avant la question du rendement en premier lieu mais les valeurs environnementales et écologiques auxquelles ils aspirent. Stéphane Bellini ajoute qu'il s'agit d'un outil facile d'utilisation où les différents éléments permettant d'en apercevoir le fonctionnement et les motivations sont convaincants.

Quel est l'historique de la démarche concernant le Parc naturel régional du Pilat ?

Christine Gazel commence la rétrospective en expliquant que le Parc naturel régional du Pilat est une collectivité locale où l'un des principaux axes est la mobilisation des habitants et la création d'une économie locale à partir des ressources de ce dernier. A titre d'exemple, il y existe beaucoup de Cigales (club d'investisseurs locaux) ; ces personnes ont investi 80 000€ dans les projets.

Dans cette optique, le Parc a vu la 1^{ère} centrale photovoltaïque villageoise et un projet d'éolien citoyen. Elle poursuit en décrivant que la 1^{ère} étape du processus de création fut d'effectuer un état des lieux des besoins des entrepreneurs afin de favoriser la rencontre avec les techniciens du Parc.

L'idée étant de partager un projet politique et citoyen favorisant le développement des circuits courts, locaux, et en mobilisant les citoyens du territoire du Pilat. Cela a abouti à la définition de différentes pistes de travail, les élus et les acteurs ont par la suite choisi d'expérimenter le financement participatif ainsi que le partenariat avec une banque.

Un appel d'offre de partenariat a été lancé auprès de plateformes et de banques auquel 8 plateformes de financement participatif ont répondu. Cela, dans le but d'élaborer une relation « gagnant-gagnant » avec une plateforme ayant de l'expérience et des campagnes réussies ainsi qu'un nombre de contributeurs conséquents. L'objectif étant de favoriser la création d'une dynamique bénéfique à l'action territoriale, les plateformes KissKissBankBank et HelloAsso ont été retenues pour la mise en place du dispositif.

Elle ajoute que les acteurs ont, en parallèle, défini des critères de labélisation de projet qui seront accompagnés par les groupes de travail. Après labellisation, les projets sont accompagnés via des rendez-vous entre les porteurs de projet et les acteurs de la finance participative afin d'être formés sur le sujet de la campagne de collecte en financement participatif.

Christine Gazel poursuit en expliquant qu'il a été très important de communiquer sur ce partenariat afin de susciter l'engouement des citoyens, comme par exemple à travers l'organisation de journées rencontre avec les porteurs de projet.

v. *Que savez-vous des contributeurs ? (ROCCINANTE)*

Renée del Porto explique que les contributeurs ayant participé à la collecte sont notamment des proches du cercle familial et des amis. Elle ajoute que les contributeurs n'ont pas cherché à avoir leur contribution après la collecte mais ont plutôt aidé à l'implantation du service (cave-bar à vin) en centre-ville.

vi. *Quel est votre recul sur le rôle du contributeur dans la phase de post-financement ?*

Renée del Porto a essayé de faire en sorte que les personnes ayant participé à la réussite du projet ne soient pas que des contributeurs mais aussi des ambassadeurs du projet, des portes paroles permettant de favoriser le « bouche à oreille » et créer une dynamique positive autour du projet.

Christine Gazel acquiesce et ajoute que le crowdfunding est une manière formidable pour communiquer, les contributeurs devenant en effet de réels ambassadeurs du projet en s'impliquant dans la promotion de ce dernier.

vii. *Avez-vous procédé à une étude comparative afin de choisir la plateforme à privilégier ?*

Stéphane Bellini commence à répondre en soulignant qu'il n'avait pas procédé à un benchmark, il s'est concentré sur la présentation des projets et des valeurs mises en avant par ces dernières.

Renée del Porto précise qu'elle a profité d'une aide connexe à l'adoption d'un projet de la part du département, le choix d'une plateforme ayant un ancrage local fut donc naturel. Elle ajoute qu'avoir une plateforme ancrée sur le territoire permet d'avoir un interlocuteur et un suivi plus pertinent concernant les questionnements et la réussite du projet.

Christine Gazel précise qu'un benchmark sur les dynamiques territoriales avait été effectué. Par ailleurs, le fait de faire un appel à projet permet d'avoir plusieurs propositions et ainsi d'effectuer une analyse afin de choisir la meilleure solution.

Claudine Jacob-Ternisien prend la parole depuis l'audience pour conclure sur le fait que l'on aperçoit par ailleurs un lien se créer entre les porteurs de projet qui peuvent avoir besoin les uns des autres autour de la dynamique fournisseur / client, cela engrange un autre levier favorable à tous.



V. Conclusion de Patrick Treguer, responsable du Lieu multiple à Poitiers



Patrick Treguer

Responsable du Lieu multiple, pôle de création numérique de l'Espace Mendès France, Centre de Culture scientifique et technique en Nouvelle-Aquitaine



Pour clôturer ce premier séminaire, nous avons contacté **Patrick Treguer**, spécialiste des questions autour du numérique, nous faire part de son approche vis-à-vis de ce nouveau mode de financement et d'usage ; et de son intégration dans la dimension économique et sociale.

Le crowdfunding est dorénavant un outil numérique, s'inscrivant dans l'histoire des technologies et des sciences. Pour autant le financement participatif existait déjà par le passé (canal du Panama, Statut de la Liberté...), mais c'est l'apparition d'internet et la nouvelle forme de son usage qui a favorisé son expansion rapide.

C'est pourquoi, Mr Treguer nous distille d'une rétrospective de l'internet, dont il nous rappelle la naissance à l'UCLA (University of California Los Angeles) en 1969. En 1973, puis 1975, les premiers réseaux sont créés en Europe, permettant de relier quelques ordinateurs entre eux. S'en suit la naissance du protocole WEB (Tim Berners-Lee) et (Robert Cailliau) au CERN (l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire), puis en 1993 apparaît le World Wide Web (WWW). Par la suite, le CERN verse dans le domaine public toutes les technologies développées autour du « www ». C'est l'intégration du protocole dans le domaine public qui a permis son essor exponentiel.

Nous avons donc créé un cyberspace, remettant en considération la façon dont nous voyions l'espace, le temps et l'individu. Quelle est la relation de l'individu à cette technologie qui, face à ce cyberspace, doit trouver son propre territoire d'action de manière individuelle ou de manière collective ?

Patrick Treguer poursuit sur les usages d'internet et ce que l'on peut y interpréter de manière anthropologique, afin de comprendre en quoi il transforme nos sociétés. Le crowdfunding dans son application est un outil à la fois financier et spéculatif mais aussi authentiquement participatif. Ce sont les usages qui en découlent à travers les différentes pratiques qui régissent la finance participative qui vont permettre d'en comprendre l'impact et son utilisation.

Patrick Treguer continue sur les usages en expliquant les différents aspects de la socialisation des pratiques numériques (dont le crowdfunding fait désormais partie) en considérant trois temps : l'innovation (promesse / fantasmes), la massification (diffusion / désillusion / enchantement) et la banalisation (appropriation / socialisation des usages). Dans ce cadre, l'apparition de ces nouveaux outils numériques et de leurs usages modifient nos manières de travailler, d'étudier, de nous relier, de nous déplacer, de créer et de partager. De ce fait, nous sommes entrés dans une phase permanente d'apprentissage collectif et de remise en cause personnelle.

Les outils numériques, et ici en particulier le financement participatif, nous permettent d'envisager un aspect contributif et participatif des enjeux comme ceux d'une nouvelle économie (économie participative, bien commun, réponses aux défis et besoins futurs).

Pour terminer, notre invité se focalise sur les territoires et les aspects intégrés à son développement qui ne se limitent pas qu'à l'aspect économique, mais allie aussi la culture, le social et l'environnement. Les innovations liées aux outils numériques doivent prendre compte les différents contextes des territoires (approche sociale, historique, environnementale). Ce constat, nous explique Mr Treguer, induit une problématique multidimensionnelle ouvrant les questionnements sur l'ensemble des

approches liées à l'innovation numérique. La socialisation de ces nouvelles approches passera par le décloisonnement de leur appropriation au niveau de la société et de ses citoyens.

Patrick Treguer conclut en ouvrant la réflexion sur une citation d'Edgard Morin, sociologue et philosophe français, qui nous explique que « La connaissance progresse en intégrant en elle l'incertitude, non en l'exorcisant ».